

faut attribuer l'expulsion du fœtus. Cependant il est quelques-unes de ces causes dont l'influence est irrécusable. Ainsi les chutes, les fatigues excessives, le coït trop répété et les contusions violentes ont, dans certains cas, produit instantanément une perte qui a été suivie de l'avortement. Les chutes et les contusions peuvent, du reste, agir de deux manières: soit en contondant, en irritant violemment les organes de la mère, soit en blessant le fœtus et en produisant sa mort. Ce dernier fait a été nié par quelques auteurs. Aux faits que la science possède je pourrais joindre le suivant, qui m'est propre: Une jeune femme, enceinte de six mois, marchant à tâtons dans sa chambre, se heurte violemment le ventre contre une table; dans la nuit, les mouvements de l'enfant sont tout à coup tumultueux, puis ils diminuent, et le lendemain ils ne se faisaient plus sentir. Deux jours après, elle accoucha d'un enfant mort qui présentait, sur la face postérieure du dos, une ecchymose large comme la paume de la main.

Burdach parle d'une femme qui, au sixième mois de sa grossesse, avait reçu un coup sur le bas-ventre, et qui accoucha d'un enfant dont les os de l'avant-bras et de la jambe avaient été fracturés, et s'étaient soudés sous un angle aigu. La trépidation qui résulte d'un long voyage en chemin de fer ou d'un travail prolongé avec une machine à coudre peut encore produire l'avortement.

Je n'énumérerai pas les autres causes si nombreuses considérées comme causes occasionnelles. Mais pour faire comprendre combien leur importance a été exagérée, je ferai remarquer que si certaines femmes, prédisposées par leur constitution à l'avortement, avortent par suite d'une légère frayeur, de l'odeur d'une bougie mal éteinte ou de la plus petite commotion, il en est d'autres, au contraire, qui éprouvent les peines morales les plus vives, les secousses physiques les plus violentes, sans qu'il en résulte aucun accident; rien ne serait plus facile que de citer des exemples nombreux qui prouveraient cette proposition. J'ai eu l'occasion d'observer à l'Hôtel-Dieu, quand j'y étais interne du service des femmes en couches, une jeune fille enceinte de cinq mois, qui, désespérée de l'abandon de son amant, s'était jetée dans la Seine du haut du Pont-Neuf: à la suite d'une commotion aussi violente, la grossesse n'en continua pas moins son cours. M. Gendrin parle d'une jeune dame qui, étant dans un cabriolet, fut lancée jusqu'au delà de la tête du cheval qui s'abattit dans sa course. Cette dame, enceinte de cinq mois, n'en arriva pas moins sans accident au terme régulier. J'ai observé un autre fait absolument semblable chez la femme d'un notaire des environs de Paris. Je fus consulté (septembre 1845) par une jeune dame évidemment enceinte de cinq à six mois, et chez laquelle son médecin avait soupçonné un engorgement inflammatoire du corps de la matrice; pendant le troisième et quatrième mois, ce collègue crut devoir appliquer deux fois quinze sangsues sur le col même de l'utérus. Non-seulement cette application n'a été suivie d'aucun accident, mais la malade a paru débarrassée des embarras et de la douleur qu'elle éprouvait dans le bas-ventre. Est-il besoin de rappeler enfin toutes les manœuvres, tous les médica-

ments violents que certaines malheureuses emploient inutilement pour se faire avorter?

### § III. — Causes de l'avortement provoqué.

Le troisième ordre de causes qu'il nous reste à examiner, ce sont les moyens abortifs. Ils doivent être distingués suivant le but qu'on se propose. Ou bien, en effet, il s'agit, en provoquant l'avortement de soustraire la femme aux dangers qui la menacent, ainsi que son enfant, si celui-ci se développe jusqu'à terme; nous traiterons des moyens à employer dans ces cas, lorsque nous parlerons des indications que présentent les vices de conformation de la mère. Ou bien, contrairement à toutes les lois de la morale, il s'agit de détruire un fœtus dans le sein de la mère, dans le but unique de faire disparaître les traces d'une grossesse illégitime, et nous n'avons rien à dire des moyens que des mains criminelles mettent alors en usage; ils ne sont que trop connus.

## ARTICLE II

### SYMPTÔMES DE L'AVORTEMENT

Les signes de l'avortement varient suivant l'époque à laquelle il a lieu, et suivant aussi la cause qui le produit. Lorsqu'il arrive dans les premiers jours de la grossesse, il est ordinairement accompagné de peu de phénomènes remarquables. En général, même, il est si peu douloureux, que les femmes n'éprouvent guère que ce qu'elles ressentent quand la menstruation est difficile. Les premières contractions suffisent à opérer le décollement complet de l'œuf, dont les adhérences sont encore bien faibles; celui-ci sort en entier ou en lambeaux: enveloppé presque toujours par du sang liquide ou à demi coagulé, il est pris pour un caillot, et passe le plus souvent inaperçu; de sorte que la plupart des femmes croient n'avoir éprouvé qu'un léger retard dans leurs règles, suivi d'une menstruation un peu plus difficile et abondante.

A une époque beaucoup plus avancée de la grossesse, les symptômes sont beaucoup plus tranchés, mais ils varient suivant la cause qui produit l'avortement. Ainsi, quand l'avortement est la conséquence du mauvais état de la mère, de maladies chroniques, ou de causes qui ont agi lentement en altérant les organes génitaux, l'œuf et les membranes, on observe ordinairement les symptômes suivants: frissons suivis de chaleur, inappétence, nausées, soif, lassitudes spontanées, palpitations, refroidissement des extrémités, pâleur, tristesse, abattement; tuméfaction et lividité des paupières, perte de l'éclat des yeux; sentiment de faiblesse dans le ventre, de froid vers le pubis, de pesanteur vers l'anus et la vulve; douleur dans les lombes, ténésme vésical, envies fréquentes et illusoires d'uriner; affaiblissement et flaccidité des mamelles, qui laissent quelquefois échapper de la sérosité. Ces phénomènes peuvent être considérés comme précurseurs de l'avortement. Quand ils ont duré pendant un certain

temps, les douleurs des lombes deviennent de plus en plus vives; elles se propagent dans le ventre, sont séparées par de courts intervalles, revêtent enfin tous les caractères des contractions utérines. Pendant ces douleurs, si l'utérus est assez élevé pour qu'il soit facilement accessible, on le sent se durcir manifestement; en même temps un écoulement sanieux, puis sanguinolent, a lieu par le vagin, et enfin il s'écoule du sang liquide ou grumeleux. Si l'on touche la femme, on sent alors que le col commence à s'entr'ouvrir; la dilatation devient de plus en plus considérable à mesure que les douleurs deviennent plus fréquentes; les membranes commencent à proéminer, puis s'engagent, se rompent; l'eau de l'amnios s'écoule; le fœtus et le placenta sont successivement expulsés. Ordinairement, dans ces cas où la cause a agi lentement, soit qu'elle dépende des maladies de la femme ou des maladies de l'œuf, la mort du fœtus avait précédé le travail, ou du moins survient dès les premières douleurs.

L'avortement qui a lieu par l'effet de causes occasionnelles violentes a ordinairement une autre marche. Ainsi quelquefois l'expulsion de l'œuf suit de très-près le moment de l'accident. Une femme glisse en descendant un escalier et tombe violemment sur le siège; elle se relève et ses vêtements sont inondés de sang; un œuf de six semaines a été expulsé avec une assez grande quantité de sang liquide. Cela peut avoir lieu surtout dans le commencement de la grossesse. A une époque plus avancée, il s'écoule toujours un certain intervalle entre le moment où la cause a agi et celui où s'accomplit l'avortement. Alors les phénomènes qu'on observe varient suivant que la cause a influencé les organes de la mère, ou directement atteint le fœtus. Dans le premier cas, la femme éprouve, au moment où l'accident arrive, une vive douleur, soit dans les reins, soit dans un point de l'abdomen. Au bout de quelques jours, pendant lesquels cette douleur a diminué ou même a cessé complètement, elle se réveille très-violente, est presque immédiatement accompagnée de douleurs et de contractions utérines, d'une légère dilatation du col de l'utérus, de l'écoulement d'une sérosité d'abord roussâtre, puis sanguinolente, puis de sang pur. Enfin, si le travail continue, l'expulsion du fœtus a lieu comme à l'ordinaire; souvent alors il est expulsé vivant.

Dans presque tous les cas, son expulsion se fait avec une grande lenteur, et la marche du travail est loin d'offrir la régularité d'un accouchement à terme. La résistance qu'offrent, à cette époque de la grossesse, la longueur et la dureté du col, explique assez l'extrême lenteur de sa dilatation, et même alors que celle-ci est suffisante, les forces contractiles de l'utérus sont encore si peu énergiques, que l'œuf peut rester plusieurs jours engagé dans l'orifice, et faire même saillie à la partie supérieure du vagin, avant d'être complètement chassé à l'extérieur.

Lorsque la cause a directement agi sur le fœtus, soit mécaniquement, comme un choc ou une secousse violente, soit physiologiquement, en détruisant une partie plus ou moins considérable de ses connexions vasculaires avec l'utérus, les choses ne se passent pas de la même manière, et les phénomènes qui

annoncent la mort du produit sont les premiers qui se manifestent. La femme, après quelques heures nécessaires pour dissiper les craintes et l'agitation causées par la commotion qu'elle a éprouvée, ne ressent aucune douleur, aucune gêne; tout se calme, tout semble rentrer dans l'ordre; mais, au bout de quelques jours, quelquefois même seulement après huit à dix jours, les mouvements du fœtus, qui avaient conservé leur force et leur fréquence habituelles, s'affaiblissent, se font sentir à des intervalles plus éloignés, puis cessent complètement d'être perçus. A dater de ce moment disparaissent comme par enchantement les malaises, les troubles digestifs que la femme ressentait depuis le commencement de la grossesse; le gonflement des mamelles et les picotements dont elles étaient le siège diminuent ou cessent complètement. La fausse couche est dès lors inévitable. Le fœtus, corps étranger dans la cavité utérine, irrite bientôt les parois de l'organe; celui-ci se contracte, et l'avortement s'accomplit. Le terme de l'expulsion est ordinairement de huit à neuf jours après l'accident. L'avortement se fait alors d'une manière plus régulière, parce que la matrice a eu le temps de se préparer à cette expulsion. Cependant ce terme n'a rien de fixe. Il n'est pas rare que le fœtus mort séjourne dans l'utérus pendant un temps plus considérable, quinze jours, trois semaines, un mois, par exemple. J'ai vu à la Clinique une femme chez laquelle la mort du fœtus était bien constatée, et qui n'avorta que six semaines après. On cite même des cas où l'embryon est resté dans la matrice jusqu'au neuvième mois. Le développement des contractions est sollicité par le trouble que cet état de mort apporte par degrés dans la circulation placentaire. Souvent, en effet, la quantité du sang qui arrive dans le placenta diminue petit à petit, et finit par être presque nulle; mais il n'en est pas toujours ainsi, et, la circulation continuant, il arrive que le placenta s'accroît, prend même un volume double de celui d'un fœtus à terme et présente après son expulsion la même intégrité. Enfin, dans d'autres cas, d. t. M. Guillemot, le placenta s'entretient et se développe, mais en contractant des formes insolites et une structure singulière, et en conservant une cavité dans laquelle se retrouvent à peine quelques débris du fœtus.

Lorsqu'il s'écoule ainsi un long temps entre le moment où le fœtus a succombé et celui de son expulsion, l'hémorrhagie est, en général, moins à craindre que si l'expulsion prématurée avait eu lieu immédiatement. Le plus souvent même il s'écoule moins de sang dans ces avortements que dans les accouchements qui surviennent naturellement après les grossesses les plus heureuses. Cela dépend probablement de ce que la mort du fœtus ayant fait diminuer l'activité de la circulation utérine, et surtout celle des vaisseaux utéro-placentaires, ces derniers sont oblitérés en grande partie, et fournissent très-peu de sang au moment où s'opère la séparation du placenta.

Nous avons vu (page 567) que ces phénomènes éprouvés par la femme après la mort du fœtus sont fort singuliers; mais l'avortement n'a pas toujours lieu immédiatement, et ce n'est qu'après un temps variable, quelquefois prolongé, que le travail se déclare. L'enfant qui est expulsé dans ces circonstances présente un état particulier de macération sans traces de putréfaction.

Mais il n'en est pas de même lorsque, le fœtus étant mort, ses membranes se rompent et que l'expulsion tarde à se faire; alors, par suite du contact du fœtus avec l'air extérieur, il s'opère une rapide putréfaction. Une fièvre grave, caractérisée par les symptômes d'une véritable infection, se développe; il s'écoule par les parties génitales un liquide fétide et noirâtre qui entraîne des lambeaux putréfiés; et si les contractions utérines ne viennent débarrasser promptement l'organisme de ce foyer d'infection, la malade peut succomber très-rapidement.

Dans l'avortement déterminé par l'existence de deux fœtus, presque toujours les jumeaux sont expulsés simultanément; cependant nous avons vu (*Grossesse composée*) qu'après l'expulsion d'un des jumeaux l'autre continue quelquefois de se développer.

L'hémorrhagie est l'un des symptômes et des accidents les plus ordinaires de l'avortement. Elle peut précéder, accompagner et suivre l'expulsion du fœtus. C'est un phénomène tellement fréquent que la plupart des auteurs en ont fait la maladie principale. Il est bien vrai que dans quelques cas c'est elle qui est la cause de l'avortement; mais souvent elle n'en est que la conséquence; quelquefois même l'avortement a lieu sans qu'il y ait hémorrhagie considérable.

Ce dernier fait est rare, surtout dans les avortements qui surviennent avant la fin du quatrième mois. Presque toujours alors un écoulement de sang plus ou moins abondant se manifeste dès les premières douleurs expulsives, et persiste jusqu'à la déplétion complète de l'utérus. Rien de semblable, comme on le sait, n'a lieu dans l'accouchement à terme. Cette différence a été très-bien expliquée par M. Jacquemier. Il faut remarquer qu'à la fin de la grossesse le placenta, pour se prêter à l'ampliation de la matrice jusqu'à son plus grand développement, s'est étalé en quelque sorte de son centre à sa circonférence, de manière que ses différents lobes laissent entre eux un espace assez considérable (1). Il en résulte que dans certaines limites les contractions de l'utérus sont sans effet pour le décoller, car le placenta se prête merveilleusement au resserrement de l'organe, jusqu'à ce qu'il soit arrivé lui-même à son point de repos; mais sa grande souplesse lui permet de se réduire encore pour suivre l'utérus avant de commencer à se détacher, et ce n'est enfin que lorsque la presque totalité du fœtus est expulsée que s'opère son décollement. Avant le quatrième mois, le placenta est loin d'offrir les mêmes conditions. L'épaisseur de la membrane caduque utéro-placentaire, la quantité considérable de matière plastique interposée entre ses lobes, lui donnent une densité beaucoup plus grande. Il ne peut se prêter que dans des limites fort étroites, soit à une distension un peu brusque, soit à son resserrement vers son centre. De là la facilité de son décollement dès les premières contractions, de là la rupture d'un

(1) Pour être convaincu de la réalité de cet effet, il suffit d'avoir vu sur quelques utérus développés et non revenus sur eux-mêmes le placenta encore adhérent, ou seulement la surface qu'il occupait (celle-ci est près d'un tiers plus grande que la surface du placenta qui la recouvre). (Jacquemier.)

certain nombre de vaisseaux, et l'hémorrhagie incessante pendant toute la durée du travail.

## ARTICLE III

## DIAGNOSTIC

A en juger par les signes que nous venons d'indiquer, le diagnostic de l'avortement serait très-facile; mais malheureusement ces signes ne sont bien probants que lorsque l'avortement est inévitable, et lorsque, par conséquent, il est peu important pour la malade que le médecin soit certain du diagnostic. C'est donc surtout au début des accidents qu'il faudrait pouvoir reconnaître d'une manière sûre leur nature, car c'est alors seulement que l'art peut s'opposer à leurs progrès; or cela est très-difficile.

Le diagnostic de l'avortement comprend la solution de plusieurs questions. La femme est-elle enceinte? En supposant la grossesse constatée, les symptômes sont-ils ceux d'une simple congestion utérine ou d'un avortement commencé? L'avortement est-il inévitable?

1° *La femme est-elle enceinte?* Cette première question, assez facile à résoudre après le quatrième mois de la grossesse, est presque toujours insoluble avant cette époque. Tous ceux, en effet, qui se sont livrés à la pratique des accouchements savent combien souvent elle présente de difficultés. Ainsi une femme bien portante voit tout à coup, et sans cause appréciable, ses règles se supprimer pendant plusieurs mois. Les seins se gonflent, la taille s'élargit, en un mot elle ressent plusieurs des phénomènes considérés avec raison comme signes rationnels de grossesse; puis tout à coup, au retour de la troisième ou quatrième époque menstruelle, quelques signes de congestion utérine se manifestent pendant plusieurs jours et sont bientôt suivis d'un léger écoulement de sang. Comment distinguer alors si les douleurs que les femmes éprouvent, si le sang qui s'écoule par la vulve, sont dus à un retour des règles retardées, ou à une imminence d'avortement? Les douleurs qui accompagnent la menstruation difficile, surtout après une suspension de plusieurs mois, ressemblent beaucoup, par leur siège, leur intermittence, à celles de l'avortement... Suivant madame Lachapelle, dans l'avortement, l'orifice utérin est ouvert, l'hémorrhagie précède les douleurs, et celles-ci persistent malgré l'abondance de la perte; tandis que, dans la menstruation difficile, l'orifice est fermé, les douleurs se déclarent avant l'hémorrhagie, diminuent beaucoup et même cessent complètement dès que l'écoulement est bien établi. Mais le contraire arrive dans bon nombre de cas.

Sans doute, en interrogeant les circonstances qui ont accompagné et suivi la suppression des règles, en examinant l'utérus, on peut avoir quelques probabilités; mais quel praticien un peu expérimenté ignore combien, en tenant compte des exagérations des femmes, si faciles à croire ce qu'elles désirent et ce qu'elles craignent, ces phénomènes rationnels sont trompeurs, et combien aussi

la congestion qui précède et accompagne le retour des règles en retard place l'utérus dans des conditions physiques à peu près semblables à celles d'une grossesse commençante?

Le sang sort-il en caillots des parties génitales? On a espéré trouver dans la forme du caillot un signe suffisant. Chassé de l'utérus vide, a-t-on dit, le caillot aura une forme triangulaire, due à celle de la cavité dans laquelle le sang s'est coagulé, ce qui n'arrive jamais lorsque l'organe renferme un produit de conception... Mais d'abord le caillot peut se déformer en traversant le col utérin; et puis, dans un cas d'avortement, le sang peut s'amasser, se coaguler dans le vagin, et le caillot offrir la forme indiquée.

Si le caillot est encore dans le col de l'utérus, comment distinguer, en supposant que le doigt puisse arriver jusque dans le col, si le corps étranger que l'on sent est un caillot ou un œuf? Holl a donné les signes suivants: Si le doigt introduit jusque dans l'orifice sent, pendant la contraction, la masse se tendre, augmenter de volume, et saillir vers la vulve, c'est un œuf engagé dans le col; si c'est un caillot, on le reconnaîtra à sa structure fibrineuse; pendant la douleur, sa surface extérieure ne sera pas plus tendue, plus lisse, il ne sera pas poussé par en bas, mais semblera plutôt être comprimé. L'œuf ressemble à une vessie molle; son extrémité inférieure est plutôt arrondie que pointue, tandis que la masse coagulée est plus résistante, plus solide, moins compressible, et a, en général, la forme d'un cône dont la partie la plus élargie est en haut et le sommet en bas. Enfin, si en appuyant sur cette masse on cherche à faire mouvoir l'utérus en totalité, on y parvient très-facilement quand on a affaire à un caillot, tandis que les parois de l'œuf s'affaissent et ne transmettent pas le mouvement à l'organe qui le renferme, et avec lequel il n'est plus que faiblement adhérent.

On le voit, la question n'est pas des plus simples, et pourtant la constatation de la grossesse est un fait important, car l'apparition des règles pendant sa durée étant très-rare, surtout quand elles ont cessé pendant les premiers mois, on doit combattre comme un accident sérieux un écoulement sanguin qu'au contraire on favoriserait, si l'on pouvait l'attribuer à un retour menstruel. Malgré toutes ces incertitudes, il est une réunion de circonstances qui peut permettre d'asseoir un diagnostic au moins probable. Si, en effet, une femme habituellement bien réglée a tout à coup, et sans cause appréciable, cessé de voir; si cette suppression des menstrues a été suivie des autres phénomènes rationnels de la grossesse; si les douleurs continuent malgré l'écoulement du sang; si elles sont développées sous l'influence d'une cause violente; si elles ont quelque chose d'insolite dans leur intensité, leur durée, on peut conclure qu'il s'agit d'un avortement. Le diagnostic acquiert encore plus de certitude si le sang s'échappe plus abondamment que dans les menstruations ordinaires, si sa sortie est accompagnée de douleurs vives du bas-ventre qui n'existent pas habituellement, si des caillots sont expulsés, si l'orifice est dilaté de manière à permettre l'introduction de l'extrémité du doigt.

2° La grossesse existe, mais les accidents peuvent-ils être attribués à une

simple congestion utérine, ou bien doivent-ils être considérés comme les premiers symptômes d'un avortement imminent? Cette question, très-difficile à décider dans les trois ou quatre mois et au début de l'accident, n'a pas heureusement beaucoup d'importance au point de vue du traitement, car les moyens propres à combattre la simple congestion seront aussi propres à prévenir la fausse couche.

Lorsque par l'emploi des moyens convenables on est parvenu à faire cesser les accidents que tout autorisait à attribuer à une simple congestion, le médecin est souvent appelé à répondre à une question dont la solution rigoureuse est toujours impossible. Les douleurs abdominales et lombaires sont calmées, tous les autres symptômes alarmants ont cessé, mais la femme est-elle par cela même à l'abri de la fausse couche? Dans la plupart des cas, nous n'en savons rien, car il est impossible de dire si la congestion a été arrêtée assez tôt pour ne pas donner lieu à une crevasse vasculaire et à un épanchement inter-utéro-placentaire, si le décollement du placenta est assez considérable pour avoir tué immédiatement le fœtus: même en supposant l'enfant encore vivant, on ne peut connaître l'étendue du décollement placentaire et prévoir l'influence qu'aura sur le fœtus la destruction partielle des connexions maternelles. Très-souvent, en effet, le fœtus, privé d'une partie notable de ses éléments respiratoires, se trouve placé dans la position d'un adulte dont les poumons seraient détruits en grande partie, il n'a plus qu'une respiration et une nutrition insuffisantes, il dépérit peu à peu, et ce n'est qu'après huit, quinze jours, et même souvent au retour de la prochaine époque menstruelle, qu'il succombe, sans qu'aucun accident nouveau puisse expliquer cette mort inattendue... Le médecin ne saurait donc mettre trop de réserve dans le diagnostic qu'il porte sur les conséquences possibles de semblables accidents.

3° Enfin, en supposant l'avortement commencé, peut-on espérer arrêter les accidents? L'intensité des douleurs, leur direction constante de l'ombilic vers le coccyx, la durée antérieure de l'écoulement et la quantité du sang déjà perdu, le ramollissement et la dilatation de la presque totalité du col et même de l'orifice interne, la saillie formée par les membranes au moment de la contraction, doivent sans doute faire porter un pronostic très-grave, mais ne doivent pas pourtant faire complètement désespérer. On a vu tous ces accidents réunis, et, sous l'influence des moyens appropriés, tout rentrer dans l'ordre, et la grossesse continuer son cours. Suivant quelques auteurs même, la rupture des membranes et l'écoulement du liquide amniotique ne rendraient pas l'avortement inévitable. Cette dernière assertion me paraît au moins très-contestable, car il est infiniment probable, pour ne pas dire certain, que, dans les cas auxquels je fais allusion, on s'est trompé sur la véritable origine des eaux perdues par la malade. La déchirure de l'œuf me paraît devoir inévitablement entraîner la fausse couche; et Desormeaux a certainement confondu des cas d'hydropnée avec le véritable écoulement des eaux de l'amnios.

Une jeune dame, qui déjà avait eu le malheur de faire une fausse couche, d'accoucher une seconde fois d'un enfant mort, et d'avoir enfin perdu une petite

filie de six mois, était arrivée à trois mois et demi d'une quatrième grossesse. Tout à coup, après avoir été à la messe dans une église très-rapprochée de sa demeure, il s'échappe des parties génitales un flot de liquide qu'elle évalua à un verre à peu près. En arrivant auprès d'elle, je crus l'avortement inévitable. Puis, en examinant avec soin l'utérus, il me sembla que, malgré la perte qui avait eu lieu, il offrait son volume ordinaire, une certaine rénitence, une souplesse particulière démontrant encore dans la poche amniotique une certaine quantité de liquide; le col n'offrait rien de particulier; aucun écoulement sanguin; pas de douleur ni avant, ni pendant, ni depuis la perte d'eau. Tout en témoignant à la malade des craintes sérieuses, je lui déclarai pourtant que tout espoir n'était pas perdu, que les circonstances que je viens de rappeler offraient, dans leur ensemble, des caractères qui habituellement n'appartenaient pas à la rupture de l'œuf lui-même. Le repos absolu, une petite saignée du bras, des lavements opiacés, des manuvres répétées matin et soir, furent employés. Aucun accident nouveau ne survint, le développement du globe utérin continua. — Pendant les deux premiers jours, il s'écoula encore une très-petite quantité d'eau. A quatre mois et demi, et encore sans cause connue, il s'échappa tout à coup cinq à six cuillerées d'un liquide semblable au précédent. Puis rien de semblable jusqu'à la fin de la grossesse, qui s'est terminée fort heureusement. (Voy. *Hydorrhée*.)

L'avortement n'est réellement inévitable que lorsque le fœtus a cessé de vivre, ou lorsque le décollement du placenta et la déchirure des vaisseaux utéro-placentaires sont tellement étendus que les connexions utéro-placentaires persistantes sont insuffisantes à l'entretien de la respiration fœtale.

Pour juger du désordre probablement survenu dans les rapports utéro-placentaires, il faut considérer bien plus la quantité de l'écoulement que sa durée. Un simple suintement, un écoulement sanguin modéré, peut durer plusieurs jours, plusieurs semaines, car il pourra trouver son origine dans la déchirure d'un petit nombre de vaisseaux; j'en ai vu durer six semaines, deux mois, et la grossesse n'être pas compromise: mais qu'en peu de temps une femme perde une quantité notable de sang liquide ou coagulé, le placenta sera décollé dans une étendue considérable, et l'avortement en sera la conséquence presque nécessaire.

Il est encore une particularité que les auteurs n'ont pas mentionnée, et qui me paraît importante, en ce qu'elle ne permet guère d'espérer enrayer les accidents; elle se rattache à la forme particulière du col. A une époque peu avancée de la grossesse, on sait qu'il est toujours facile de distinguer le col du corps utérin; on peut même, dans l'immensité des cas, sentir très-nettement la rainure qui les sépare: eh bien, lorsque les contractions ont duré depuis un certain temps, elles ont peu à peu dilaté l'orifice interne. La cavité du col s'est confondue dans la cavité du corps, et le doigt vaginal, en parcourant tout le segment inférieur de l'utérus, ne peut plus en isoler le col; il n'existe plus entre eux de limite bien tranchée, et tout ce qui appartient au col de l'utérus a la forme d'une poire dont la partie renflée se continue avec le corps de la matrice, et dont l'extrémité

pointue répond au niveau de l'orifice externe. Toutes les fois que j'ai rencontré cette disposition, l'avortement a eu lieu. Le vagin lui-même présente quelque chose d'insolite: suivant une remarque du docteur Coffin, son extrémité supérieure s'arrondit, les rides s'y effacent et le doigt rencontre partout une surface polie et régulière comme celle d'un vase vernissé.

L'état de vie ou de mort de l'enfant est impossible à constater d'une manière certaine dans les premiers mois. Je dois cependant signaler une particularité qui me paraît avoir une grande valeur. Je veux parler de la cessation brusque des vomissements, de la salivation ou de tout autre trouble sympathique de la grossesse. Quand, à la suite d'un accident, une femme cesse tout à coup de vomir ou de saliver, on doit craindre que l'enfant n'ait cessé de vivre. La persistance de ces malaises est au contraire un signe favorable. Heureusement que si l'incertitude sur ce point rend impossible un pronostic exact, elle n'a aucune influence sur le traitement. Toutes les fois, en effet, qu'en réunissant les phénomènes généraux et locaux on peut, en supposant l'enfant vivant, espérer arrêter les accidents, il faut agir comme si l'on avait cette conviction.

On le voit donc, dans le premier tiers de la gestation, le diagnostic ne peut être que probable.

A une époque plus avancée de la grossesse, le diagnostic est beaucoup plus sûr: d'abord, il est, en général, assez facile de s'assurer du développement de l'utérus; puis les douleurs sont plus énergiques, l'écoulement de sang plus abondant, la dilatation du col plus facile à constater. Il est bien plus certain encore lorsque la mort du fœtus peut être constatée d'une manière positive (voy. *Signes de la mort du fœtus*, page 567).

## ARTICLE IV

## DÉLIVRANCE

L'expulsion spontanée ou l'extraction du placenta présentent des phénomènes très-différents, suivant l'époque à laquelle survient l'avortement, et, sous ce rapport, il est important de distinguer l'avortement des deux premiers mois, du troisième et du quatrième, enfin du cinquième et du sixième mois. Dans le premier et le deuxième mois, l'œuf est le plus souvent expulsé en entier; dans les deux derniers, l'expulsion du délivre s'opère à peu près comme après l'accouchement à terme. Mais il n'en est pas du tout de même dans le troisième et le quatrième mois. A cette époque, en effet, le placenta, déjà volumineux, a contracté des adhérences très-nombreuses et très-intimes avec la matrice; celle-ci n'a pas encore acquis toute la contractilité de tissu dont elle jouit au terme de la grossesse. Aussi les contractions prématurées qui se manifestent, assez énergiques pour briser l'œuf, ne le sont point assez pour détruire les adhérences utéro-placentaires. Sous l'influence de ces contractions, la poche amniotique,